

REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
HORS CLASSE DE NIAMEY

CABINET DU PROCUREUR

COMMUNIQUE DU BUREAU DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE PRÈS LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE HORS CLASSE DE NIAMEY

Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, a l'honneur d'informer les citoyens de ce que son bureau a reçu le Vendredi 03 Avril dernier, le rapport définitif sur le contrôle à posteriori des marchés publics au ministère de la Défense Nationale.

Ledit rapport, transmis par le parquet général suivant la procédure habituelle, concerne non seulement les marchés de ce ministère passés de 2017 à 2019, mais aussi certains, antérieurs à l'année 2017 à raison de leur spécificité.

En substance, ce rapport fait état d'insuffisances des cadres institutionnel et réglementaire de ces marchés publics spécifiques et passe au peigne fin un total de 177 dossiers dont les conditions de passation, d'exécution et de paiement de certains d'entre eux sont susceptibles de qualifications pénales.

Après une minutieuse prise de connaissance, ce rapport sera transmis pour enquête.

Le bureau du Procureur de la République assure les citoyens que l'Etat sera intégralement mis dans ses droits et que force restera à la loi.

Il met en garde par ailleurs ceux qui se livrent à un lynchage médiatique d'autres citoyens sur des faits dont ils n'ont aucune connaissance.



Fait au Parquet, le 07 Avril 2020

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

CHEIBOU IANNA